infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Riz OGM interdit : des produits rappelés partout dans le monde

Par

Publié le 02/09/2021

500 tonnes de riz indien OGM ont été utilisées par erreur dans de nombreux pays pour fabriquer, entre autres, des bonbons de l'entreprise Mars. Les produits concernés par une commercialisation dans l'Union européenne sont en train d'être rappelés.

Le site de l'Union européen RASFF (Rapid Alert System for Food and Feed - Système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux) recense les illégalités en matière de produits alimentaires. En juin 2021 [1], est mentionnée la découverte de lots de farine de riz OGM illégalement importés d'Inde. Une deuxième notification concernant ce même riz a été déposée sur le site du RASFF en août 2021 [2]. Dans les deux cas, c'est la France qui a averti la Commission européenne de ces présences.

De nombreux pays concernés

Ces lots de farine ont été commercialisés dans plusieurs pays européens (Andorre, Autriche, Belgique, République tchèque, Danemark, France, Allemagne, Grèce, Italie, Irlande, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Espagne, Royaume Uni et Ukraine) ainsi qu'aux États-Unis, Irak, île Maurice, Qatar, Dubaï, Liban, Sénégal et Turquie.

Le RASFF précise qu'il s'agit de 500 tonnes de brisures de riz blanc indien qui ont été importées en Europe, transformées en farine de riz, revendues et mises sur le marché dans de nombreux pays européens comme ingrédient, entre autres, de bonbons au chocolat de l'entreprise Mars (M&M's Crispy) et de produits de boulangerie. En France, une information publiée sur le site gouvernemental Rappel Conso [3] [4] [5] précise les numéros de lots concernés par le rappel des M&M's Crispy.
Ces alertes concernent plusieurs enseignes de la distribution ou grossistes : Action, Galec (Groupement d'achat des magasins E. Leclerc), Confisud, ITM, Selecta, Casino, Baby delice, Relay et Supergroup. De nombreux lots ont été retirés du marché mais les autorités ne peuvent garantir que la totalité des produits fabriqués à partir de cette farine de riz OGM le soit.

Le produit en question, Westhove Rice H1 et L3, est fabriqué par WestHove, une société rachetée par Limagrain en 2004 [6], en France [7].

Interrogée par *Inf'OGM*, la Direction de la Répression des Fraudes (DGCCRF) précise qu'ils « *ont découvert cette contamination lors d'un contrôle habituel de ces céréales qu'ils effectuent régulièrement ; le prélèvement analysé par l'un de ses laboratoires s'étant révélé positif. Ce qui a conduit à un retrait et rappel de tous les produits concernés* ».

Variété de riz inconnue, liste non exhaustive de produits concernés

L'ONG allemande *Infodienst genetchnik* [8] [9] précise que la Commission européenne leur a affirmé que « *Mars a transformé un total de 144 tonnes de cette farine de riz* ». Dans ce même article, l'association précise qu'en Italie, par exemple, « *une quantité non divulguée de farine de riz Westhove française contaminée a été utilisée dans onze produits de boulangerie différents qui ont été exportés vers plusieurs États membres de l'UE (...). Ils ont tous dû être rappelés. En outre, on cherche encore à savoir si d'autres denrées alimentaires ont pu être produites avec cette farine de riz* ».

Selon les informations de ministère allemand de la protection des consommateurs et de la sécurité alimentaire (BVL), les inspecteurs ont cherché en vain les deux événements du riz LLRICE 62 et LL601, qui avaient déjà contaminé les stocks de riz conventionnel en Europe et aux États-Unis en 2006 [10].

Selon la Commission européenne, il n'a pas été possible de déterminer de quelle variété de riz génétiquement modifié (GM) provenaient les ingrédients trouvés. Étant donné qu'aucune variété de riz génétiquement modifié n'est autorisé en Europe, il n'était pas nécessaire de préciser davantage la variété pour ordonner un rappel.

---

[1] Notification 2021.3259, *Unauthorised genetically modified (p35S and tNos) rice flour from India.*, notified 21 JUN 2021 by France | last update 17 AUG 2021.

[2] Notification 2021.4146, *Unauthorized genetically modified rice flour (p35S and tNos) present in the composition of confectionery*, notified 4 AUG 2021 by France | last update 30 AUG 2021.

[3] vendredi 13 août 2021, M&MS Crispy, 16*77g, Marque : Mars Wrigley.

[4] jeudi 5 août 2021, M&M's Crispy 187g, Marque : M&M's

[5] jeudi 5 août 2021, M&M's Crispy 77g, Marque : M&M's.

[6] « Le fabricant de farines WestHove entre dans le giron de Limagrain », Olivier Ducuing, *Les échos*, 17 sept. 2004

[7] Westhove Rice H1.

[8] "Gentechnisch verunreinigtes Reismehl in Schokolinsen", (De la farine de riz génétiquement contaminée dans des lentilles au chocolat), 12.08.2021.

[9] « Reismehlfall : tonnenweise Süß- und Backwaren zurückgerufen », (Affaire de la farine de riz : des tonnes de produits de confiserie et de boulangerie rappelées), 18.08.2021.

[10] Eric MEUNIER, « UE – Bilan 2011 et 2010 des contaminations par des PGM illégales : principalement du riz OGM », *Inf'OGM*, 8 mars 2012

Adresse de cet article : https://infogm.org/riz-ogm-interdit-des-produits-rappeles-partout-dans-le-monde/